

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

Fournisseur

IPC

10, quai Malbert
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France
Tél. n° vert : 0 800 38 19 26
ipc@ipc-sa.com

SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant dégraissant désinfectant spécial toilettes et salles de bain

Préparation à usage biocide TP 02

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Met. Corr. 1, H290

Skin Irrit. 2, H315

Eye Dam. 1, H318

Aquatic Acute 1, H400

Aquatic Chronic 2, H411

2.2. Eléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations



Pictogrammes de danger

: GHS05

GHS09

Mention d'avertissement

: DANGER

Composants dangereux

Hypochlorite de sodium.

Mentions de danger

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrase EUH

EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Conseils de prudence

P234 : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France N° vert : 0 800 38 19 26

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 2 : Identification des dangers (suite)

P280 : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux du visage.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391 : Recueillir le produit répandu.

P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Composition

Identification	Nom	Classification	%
INDEX : 017-011-00-1 CAS : 7681-52-9 EC : 231-668-3 REACH : 01-2119488154-34	HYPOCHLORITE DE SODIUM	Met Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 STO SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Facteur M (aigü) = 10	2.6 %
<i>Limites de concentration spécifiques</i>		(C >= 5) EUH031	
CAS : 3332-27-2 EC : 222-059-3	OXYDE DE TETRADECYLDIMETHYLAMINE	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411	1-5
Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16			

SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute, de malaise ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. (si possible lui montrer l'étiquette).

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Consulter un médecin. Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

En cas de contact oculaire

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement retirées.

Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 4 : Premiers secours (suite)

En cas d'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Après contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Irritation.

Après contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Sable, Eau pulvérisée, poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les § 7 et 8.

Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Pour les non secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Ventiler la zone de déversement. Eloigner le personnel superflu. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage

Absorber le liquide répandu dans un matériel absorbant.

Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations

Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.4. Référence à d'autres sections

Voir § 8 : pour les EPI.

Voir § 13 : pour l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, Y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine.

Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles

Agent oxydant. Acides forts.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation.

Rayons directs du soleil. Métaux.

7.3. Utilisation finale particulière

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Equipement de protection individuelle

Eviter toute exposition inutile.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection oculaire

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Fontaine oculaire avec liquide adapté.

Eviter le contact avec les yeux. A défaut point d'eau à proximité. Lunettes bien ajustables.

Protection des mains

Gants de protection. Porter des gants appropriés.

Gants de protection en latex. Gants en caoutchouc nitrile.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle (suite)

Protection de la peau et du corps

- Porter un vêtement de protection approprié.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humides.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

- Eviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide visqueux
Couleur	: Incolore à légèrement jaune
Odeur	: Eucalyptus
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: > 11.5
Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée n'est disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Non inflammable
Limites d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: environ 1.04 à 20°C
Hydrosolubilité	: Solubilité totale.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: Environ 700 cP
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés comburantes	: Non comburant.

9.2. Autres informations

COV	: Aucune donnée n'est disponible
-----	----------------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Produit basique. Réagit avec les acides, les oxydants, les agents réducteurs.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produit très réactif. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, agents oxydants, métaux, acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé

Hypochlorite de sodium (7681-52-9)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

pH : > 11.5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

pH : > 11.5

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Non classé.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie – général

Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique aiguë

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Hypochlorite de sodium (7681-52-9)	
CL50 poisson l	0.01-0.1 mg/l
CE50 Daphnie l	0.01-0.1 mg/l
Oxyde de tétradécylidiméthylamine (3332-27-2)	
CL50 poisson l	2.4 mg/l
CE50 Daphnie l	2.64 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques l	0.81 mg/l

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 12 : Informations écologiques (suite)

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement.

Le ou les agents tensioactifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis par le règlement CE n° 648/2004.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/CE.

Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie-déchets

Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : Informations relatives aux transports

14.1 Numéro ONU : 3266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : UN3266 = CORROSIVE, LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.S.A. (Hypochlorite en solution à 2.6 % de chlore actif).

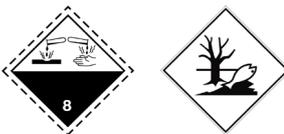
14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Classe 8

RID : Classe 8

IMDG : Classe 8

IATA : Classe 8



14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

RID : III

IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR : Non

RID : Non

IMDG : Non

IATA : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée n'est disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.2. Règlement sur les détergents : composants

Composant	N° CAS	%
SODIUM HYPOCHLORITE	7681-52-9	1-10 %
MYRISTAMINE OXIDE	3332-27-2	1-10 %

15.1.5. Règlement sur les détergents : étiquetage du contenu :

Composant	%
Agents de blanchiment chlorés, agents de surface cationiques	< 5 %

15.1.3. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)

Nom	CAS	%	TP
HYPOCHLORITE DE SODIUM	7681-52-9	2.6 %	02

TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

15.1.4. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.5. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.6. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE	Désignation de la rubrique	Régime	Rayon
4510	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1.		
	La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :		
	1. Supérieure ou égale à 100 t	A	1
	2. Supérieure ou égale à 20 t mais inférieure à 100 t	DC	
4511	Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 100 t		
	Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 200 t		
	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2.		
	La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :		
1. Supérieure ou égale à 200 t	A	1	
2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 200 t	DC		
	Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 200 t.		
	Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 500 t.		

Régime : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

Rayon : Rayon d'affichage en Kilomètres.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9/9
	Révision n°: 11
PROCHLOR GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS	Date : 16/05/2019
	Remplace la fiche : 26/03/2019
	103403

SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H290 : Peut être corrosif pour les métaux

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 : Provoque une irritation cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore)

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : Tous les §

Fin du document